

**HISTOIRE**  
**DES**  
**ETATS BARBARESQUES**  
**QUI EXERCENT**  
**LA PIRATERIE,**  
**CONTENANT**

3413

L'Origine , les Révolutions , & l'Etat  
présent des Royaumes d'Alger , de  
Tunis , de Tripoli & de Maroc , avec  
leurs forces , leurs revenus , leur poli-  
tique , & leur commerce.

*Par un Auteur qui y a résidé plusieurs  
années avec caractère public.*

Traduite de l'Anglois.

**TOME SECOND.**



**A PARIS,**

Chez { CHAUBERT , quai des Augustins.  
          { HERRISANT , Imprimeur rue N. Dame.

---

**M. DCC. LVII.**

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

1757 Laugier de Tassy

HISTOIRE DES ETATS BARBARESQUE S.

ROYAUME DE TUNIS.

(p127)

Chapitré I.

*De l'ancien Gouvernement de Tunis.*

L'Histoire fait mention d'une ville de Tunis du temps de la première guerre Punique. Elle tenoit alors le second rang parmi les Cités d'Afrique. Elle fut prise & reprise plusieurs fois durant ces guerres. A la chute de l'Empire Romain, Tunis subit la destinée générale, & fut prise par les Sarrasins. Elle fut gouvernée d'abord par des Princes qui prirent le titre d'Emirs. Le Gouvernement qu'ils établirent, continua dans différentes familles près de cinq cents ans. Après ce terme, une révolte générale fit passer la Souveraineté sur la tête des Almohades, qui s'arrogerent les mêmes honneurs que les Califes d'Afrique. Ces nouveaux Souverains qui résidoient à Maroc, gouvernerent Tunis par délégués jusqu'à l'an 1206. Alors les Laffis les supplanterent, & prirent les premiers le titre de Rois de Tunis. Ils établirent leur résidence dans la ville de ce nom, où ils avoient une Cour nombreuse & brillante. Les Princes de cette famille passent pour être les premiers qui élurent de grands Officiers pour avoir l'inspection des différentes affaires du Royaume. Ils avoient pour gardes quinze cents Renégats, outre une armée de quarante mille hommes. Leur Conseil étoit composé de trois cents personnes de naissance, de probité & d'expérience. Ce Gouvernement, après s'être soutenu dans la splendeur plus de trois cents ans } changea de forme par le déthronement de Muley-Hassan, que Barberousse chassa de Tunis. Ce Prince qui se vantoit de descendre des Lassis par une succession de trente-cinq Rois, dit à Charles-Quint, que le rétablir sur le throne de ses ancêtres seroit une action aussi équitable que glorieuse.

Muley replacé sur le throne par cet actif Empereur, devint son tributaire. Ses Successeurs continuèrent d'être vassaux des Rois d'Espagne jusqu'à 1574 que le Sultan Sélim II enleva à Philippe II Tunis & la Goulette ; autre révolution qui porta un nouveau coup au Royaume de Tunis.

Chapitre II.

*Du nouveau Royaume de Tunis.*

La fondation de ce nouveau Royaume par *Sinan*, Pacha t Amiral du Levant, le pays se trouvoit divisé par la révolte de la ville de Carvan contre Tunis. *Ayadar* avoit artificieusement fomenté ces divisions, & disposé les Tunisiens à recevoir le joug. *Sinan* qui étoit aussi habile politique que grand homme de guerre, prévint que ces sactions entraîneroient bientôt la ruine de son Etat naissant. Pour prévenir ce malheur, il le mit sous la protection du Grand-Seigneur, créa un Pacha de Tunis pour le représenter, forma un Divan presque entièrement composé de militaires, & laissa à son départ pour Constantinople t un corps de quatre mille –p131- Janissaires pour tenir ses nouveaux sujets dans le devoir. Mais la rapacité des Pachas engagea les Tunisiens à demander au Grand-Seigneur d'abroger cette dignité. Il leur accorda volontiers leur requête, & ils élurent un Dey avec le même pouvoir qu'avoit celui d'Alger.

Le premier Dey, qui régna sous le titre de Calife, fut massacré. *Ibrahim*, lui succéda en 1575 & prévint sagement le même sort en se retirant, à la Mecque.

Depuis, ce temps jusqu'à celui d'*Agi Mehemed Cogia*, ce qui comprend un espace de cent vingt ans, il a régné vingt-trois Deys à Tunis, Tous ces Princes, à l'exception de cinq, ont été déthronés, étranglés, ou, assassinés. Un Renégat Génois, qui dans un certain temps de cet intervalle, commandoit les galeies de Biserte, fit esclaves plus de vingt mille Chrétiens. Les Beys, qui étoient le seconds officiers de l'Etat, s'élevèrent insensiblement à la souveraine puissance, sur la ruine de celle des Deys. Leur pouvoir est à présent si absolu -, que lorsqu'ils assemblent le Divan, ce n'est pas tant pour le consulter, que pour lui Faire approuver les résolutions déjà formées sans sa participation. Le Divan â aussi très-peu de part à l'élection des Beys. Ce n'est guère que la violence qui les place sur le throne. Cette dignité n'eu point héréditaire, à moins que le fils du défunt ne soit assez intrigant pour former le parti le plus fort. Si plusieurs enfans du dernier Bey se portent pour compétiteurs, on n'a aucun égard au droit de primogeniture; c'est celui qu'on croit le plus capable, ou qui a sù mieux mener ton intrigue, qui est proclamé.

A la mort de Morat II, Mehemet Ali, & Ramadan ses trois fils aspirèrent tous à la dignité de Bey. Mais Ramadan se désista de sa prétention, & consentit que le Gouvernement fût partagé entre ses deux frères. L'ambition de ces deux Princes occasionna l'effusion de beaucoup de sang. Mehemet, qui étoit extrêmement superstitieux, abdiqua enfin en faveur de son frère, & se retira à Carvan, ou il vécut dans la solitude & dans la dévotion. La tranquillité étoit à peine rétablie dans le Royaume, qu'elle fut encore troublée par la mort d'Achmet fils aîné de Mehemet. Ali l'avoit fait égorger, quoique confié à ses soins par le père de ce malheureux Prince. Achmet Cheleby étoit alors Dey. Comme cette dignité n'étoit plus que subordonnée, il forma le dessein de profiter des circonstances pour rétablir sa puissance. Il crut y réussir en détruisant les deux frères. Dans cette idée, il informa Mehemet de la perfidie d'Ali, & s'offrit à l'aider dans sa vengeance. Cette nouvelle fit fortir Mehemet de sa solitude, pour s'avancer vers Tunis. Achmet Cheleby en fit fermer les portes contre Ali, qui, dans la tentative qu'il fit contre la ville, fut entièrement défait, & forcé ds s'enfuir à Kef. Mehemet déclara qu'il n'en vouloit qu'aux meurtriers de son fils. Ceux-ci alloient s'échaper dans un vaisseau : mais avant qu'ils suffent fortis du Port, Mehemet prit ces assassins, et les sacrifia tous aux manes de son cher fils. Cheleby, qui fondoit ses espérances sur la haine & la division des deux frères, fomentoit le mécontentement dans Tunis. La Milice en ferma les portes à Mehemet, & déclara qu'elle n'obéiroit point à deux freres, qui détruisoient ainsi alternativement leurs sujets. Elle signifia en même temps à ce Prince, qu'il ne comptât pas sur la soumission des Tunisiens, a moins de sacrifier son frere à la tranquillité publique. Là-dessus une grande partie des troupes de Mehemet l'abandonna pour rentrer dans Tunis. Cet incident facilita une réconciliation -p135- entre les deux freres. Cependant Cheleby les attaqua, & les défit tous les deux: mais pendant qu'il négligeoit les avantages de sa victoire, ils obtinrent des Algériens un corps de troupes moyennant quarante mille piastres. Ibrahim Dey d'Alger t & les deux Beys assiégèrent Tunis avec ces troupes. Ce siège dura depuis le mois de Septembre 1685, jusqu'au mois de Juin de l'année suivante; que les chefs des Mores, las d'être confinés dans la ville, abandonnerent Cheleby, & retournerent dans leurs montagnes.

*Cara Ofman*, qui commandoit la Cavalerie dans Tunis, en fortit sous prétexte de poursuivre ces déserteurs : mais il alla joindre les deux Beys, auxquels la ville ouvrit ses portes. Cheleby fut pris, comme il tachoit de s'évader, & conduit à la tente d'Ibrahim. Les Algériens, alors maîtres de la ville, y commirent des cruautés énormes. Quelques uns de ces barbares porterent l'insolence jusqu'à poursuivre deux Mores dans le Palais de Mehemet Bey. Ils les traînerent même dans son appartement le sabre levé sur eux. Ce Prince fut si épouvanté à cette vue, que pour calmer ces brutes, il ordonna de jeter les deux Mores par la fenêtre, & s'enfuit lui-même dans son camp. Ali, informé des énormités commites par les Algériens, se

transporta la nuit suivante avec quelques troupes dans la ville, & força les Algériens d'ensortir. Quelques uns de ces barbares, du parti de Cheleby, résolus de détruire les deux Beys, qu'ils supposoient alors dans la tente du Dey d'Alger, s'y rendirent avant le jour. Mais trompés dans leur conjecture, ils se transporterent à la tente d'Ali. Mehemet se sauva de son camp. Ben Chouquer son beau-frere le joignit, & lui représenta que sa préférence rétablirait par-tout le calme, & -137- que Tunis étoit le lieu où il devoit vaincre ou mourir. Cette pusillanimité de Mehemet ranima le parti de Cheleby. Ses amis se dispoient à l'enlever du Camp d'Ibrahim dans le dessein de le proclamer Bey : mais comme cette proclamation ne s'accordoit pas avec les vues du Dey d'Alger, il le fit étrangler en sa présence. A l'aspect de son cadavre, qui fut exposé devant la tente d'Ibrahim, ses plus zélés partisans furent les premiers à reconnoître Mehemet, qui congédia les Algériens au même prix qu'il les avoit appellés. Revêtu pour lors du pouvoir suprême, il commença à opprimer son peuple. Les confiscations étoient si communes, qu'aucune personne aisée ne pouvoit échaper à son insatiable avarice. Ces vexations engagerent les Tunisiens à appeler une seconde fois les Algériens. Ils revinrent au nombre de dix mille hommes, commandés par leur Dey. Mehemet s'avança pour -138- les combattre : mais abandonné par les Mores, il regagna Tunis avec précipitation. Il répandit une telle consternation dans la ville, que Ramadan, alors Pacha, le Dey & plusieurs Turcs de distinction s'évaderent sur un vaisseau François, saisant voile pour l'Archipel. Arrivé dans le lieu de sa destination, Ramadan trouva à propos de chercher un asyle chez le grand Duc de Toscane.

Les Algériens dévasterent tout le pays, & mirent le siège devant Tunis. Mehemet défendit courageusement la place pendant quatre mois : mais reconnoissant qu'il ne pouvoit plus se fier à ses sujets, il se retira secrettement dans les déserts de Zara. Les Algériens désignerent Ben-Chouquer pour Bey, & Tatar pour Dey de Tunis. Les cruautés de ces deux monstres furent portées au-delà de toute imagination. Ben-Chouquer non-content de confisquer les effets de sept ou huit -139- cents des plus riches citoyens, les fit expirer dans les tourmens. Il entreprit ensuite d'enlever quelques parentes de Mehemet d'un asyle où elles s'étoient réfugiées dans Carvan. Une telle violence fit soulever tous les habitans, qui forcerent le Bey à quitter la ville. Cette révolte se répandit dans plusieurs autres endroits. Les outrages de ce Tyran effacerent jusqu'au moindre souvenir des exactions de Mehemet. Plusieurs de ses anciens sujets se réunirent pour l'aller chercher dans sa retraite. Ce Prince étoit alors caché sur le territoire d'un puissant Cheque, dont autrefois il avoit fait juitement mourir le pere. Découvert à présent par ses amis, il se livre à la discrétion de ce Cheque ; mais la conviction où étoit celui-ci de la faute de son pere, & la générosité qu'il sentit à pardonner à un ennemi sans défense, firent tant d'effet fut lui, que non-seulement il recut Mehemet avec bonté, mais lui fournis -140- même un corps de dix mille hommes de Cavalerie. Au moyen de ce secours joint à ses amis, le Prince fugitif défit Ben-Chouquer, & rentra dans Tunis. Après son rétablissement, Mehemet rappella Ramadan de la Toscane, & lui conféra la dignité de Dey.

Ce Prince étant mort bientôt après d'une attaque d'apoplexie, Ramadan, soutenu des Algériens lui succéda dans la dignité de Bey. Le Divan & le peuple favorisoient Morat son neveu : mais l'oncle l'emporta. Le nouveau Bey confia l'entiere conduite des affaires de son Gouvernement à un certain Mézaoul, violon Italien ; mais sa mauvaise administration fit bientôt soulever les Tunisiens. Le Renégat voyant la tempête prête à éclater, persuada au foible Ramadan que l'on neveu conspiroit contre sa vie. Cette accusation fut portée devant le Conseil. Celui-ci, tout composé de créatures de Mézaoul, condamna -141- l'infortuné Morat à perdre la vue. Le Chirurgien choisi pour cette opération, étoit un Renégat François. Il fut conserver les yeux à ce malheureux Prince, aux dépens de ses paupieres. Le sang & la tumeur qui les couvroient firent croire à Ramadan & à ses amis que l'ordre avoit été pleinement exécuté. Néanmoins pour mettre la chose hors de doute, ce barbare fit placer des brasiers dans la chambre de Morat contre lesquels il alla broncher à destein. Il ne laissa paroître non

plus aucun signe de crainte, lorsqu'on fit voltiger des cimenterres sur sa tête. Après ces épreuves Ramadan & tout son Conseil restèrent convaincus de l'aveuglement de Morat. Il fut enfermé dans le château de Suse, & confié à la garde de l'Aga, moine Renégat, surnommé *Papasalca*, à cause de son apostasie. L'Aga pénétra la vérité, & fit informer Ramadan que quoique les yeux de son neveu fussent défigurés -142- sa vue n'avoit que peu souffert. Morat, dont les bonnes qualités lui avoient déjà gagné le cœur des Mores, des Renégats & des Turcs du château, relia convaincu qu'il lie pouvoit se conserver qu'en prévenant, les desseins de son oncle. Pour y réussir, il fit tuer l'Aga pendant qu'ils étoient à table, & se sauva dans les montagnes des *Osoletis*, à environ trente lieues de Tunis. Au bruit de sa retraite, la meilleure partie des troupes de Ramadan allèrent le joindre. Ce dernier voulut se sauver par mer, mais il fut pris & étranglé. On en brûla le corps jusqu'aux cendres. Mezaoul fut enfermé dans une cage de fer, où son corps fut déchiré pendant deux jours piece à piece. Sa carcasse ainsi défigurée fut livrée ensuite à la fureur de la populace, qui, commit sur elle les dernières brutalités. Morat porta la vengeance jusqu'à insulter au cadavre de son oncle. Il mêla même de ses -143- cendres avec sa boisson. Le premier acte public de son règne, fut la guerre contre les Algériens. Il se souvenoit encore qu'ils l'avoient exclu du throne pour y placer Ramadan. Les dépenses de cette guerre, ses pertes, ses profusions, sa vengeance sans bornes, ses injustices, & ses profanations attirèrent sur Tunis toutes sortes de calamités.

Les Marabouts & les gens de Loi, quoique très respectés dans le pays, éprouverent aussi les effets de son ressentiment, parce qu'ils avoient signé le décret de son oncle contre lui. La maniere de sa vengeance fut, il est vrai, plutôt ridicule que cruelle. Il les fit tous venir dans son Palais, & les obligea à se coucher nus sur les carreaux. Après les avoir tenus une nuit entière dans cette posture, il leur fit jeter plusieurs seaux d'eau sur le corps, & les renvoya chez eux. Il rit beaucoup de cette comédie, qu'il fit exécuter -144- en sa présence. Malgré là profanation ouverte que Morat faisoit de sa religion, il montra une espece d'égard bizarre pour celle des Chrétiens. Il entra un jour dans la chapelle d'un Bagne, & y aperçut une image de sainte Lucie. Il en demanda le nom. On lui répondit que c'étoit l'effigie d'une Sainte, que les Chrétiens invoquoient pour les maux des yeux. « Voilà donc ce qu'il me faut, » s'écria-t-il, « guéris moi, & tes lampes ne manqueront jamais de la meilleure huile. » Et ce qu'il y a de bien singulier, c'est que l'huile de cette chapelle est fournie encore aujourd'hui par le Gouvernement. Ce monstre, a qui Néron seul peut être comparé, fut enfin sacrifié à la tranquillité publique. Ibrahim Cherif, Capitaine de ses gardes, le poignarda & fut mis à sa place. Le nouveau Bey, quoique fort brave, & assez honnête homme d'ailleurs, fut malheureux. Après une guerre désavantageuse contre Tripoli, il -145- eut le malheur d'être pris par les Algériens. Ils le tinrent sept mois en prison, & il n'obtint sa liberté que sous la dure condition de leur payer deux cents mille piastres dès qu'il auroit recouvré la dignité; & d'être leur tributaire. Arrivé dans le Port de Biserte, Ibrahim envoya à terre deux de ses confidens : mais ayant été reconnus, ils furent arrêtés. Cette mauvaise disposition des habitans l'engagea à faire voile vers Porto farina, où il espéra d'être mieux reçu. Mais Assen Ben-Ali, qui l'observoit du rivage, envoya un vaisseau à sa poursuite. Le combat s'engagea, & Ibrahim fut tué d'un coup de mousquet, dès le commencement de l'action. Aslen fut choisi pour lui succéder. On peut dire à la louange de ce malheureux Dey, qu'il abolit une coutume infâme parmi les prostituées; lorsque ces misérables rencontroient quelque Chrétien d'une disposition grave & vertueus, -146- elles étoient dans l'habitude de l'amorcer par les postures les plus lascives, & de ne point le lâcher, qu'elles ne lui eussent extorqué quelque piece d'argent.

### Chapitre III.

*Du climat, du Pais & de la Capitale du Royaume de Tunis.*

LE Royaume de Tunis, plus grand autrefois, a aujourd'hui quatre-vingt-dix lieues de longueur du Nord au Sud, & environ soixante dix de l'Est à l'Ouest. Il fait partie de la côte de Barbarie. Il est divisé en huit Provinces, dont les principales sont Tunis, Afrique ou Al-medine, Suse, Goulette, & Byrsa.

*Tunis* est située dans une belle plaine, à la pointe d'un golfe, auquel elle donne son nom, & à environ vingt milles de l'ancienne Carthage. -147- Elle a plus d'une lieue de tour, & forme un parallélogramme ou carré long. Elle contient dix mille familles, & plus de trois mille boutiques de draperie ou lingerie. Son principal commerce est avec les Génois & les Venitiens. Les Juifs en sont les principaux agens, ainsi que dans la plupart des autres villes d'Afrique. Mais Ces richesses lui viennent surtout de ses pirateries. Les Tunisiens tiennent cette méthode pour plus noble, ou du moins plus courte que l'agriculture ou le négoce. Les maisons sont en partie de brique, & en partie de pierre. La plupart n'ont qu'un étage, & sont carrelées de pierre, parce que le bois y est cher.

Les habitations des Turcs & des Mores ne brillent point par les ameublements. On n'y voit ni chaises ni tapisseries. Un tapis commun avec des carreaux, sur lesquels les Tunisiens s'asseyent, en font tout l'ornement. Comme les statues & -148- les représentations des fleurs & des animaux sont défendues par leur Loi, on ne voit dans leurs maisons que quelque petit ouvrage à la Mosaique & certains chiffres Arabes. Tous les toits sont plats & en terrasses selon la coutume Orientale.

Comme Tunis est sans riviere & sans fontaine, on y a pratiqué deux grands réservoirs pour recevoir l'eau de pluie, qui tombe des toits. On voit, à la vérité, quelques puits hors de son enceinte : mais ils sont réservés pour l'usage du Bey & du Pacha, à l'exception d'un seul, dont il est permis de vendre l'eau dans les rues. Le principal ornement de cette ville est une magnifique Mosquée avec une grande tour d'une architecture sort curieuse. La grande place, qui est au centre de la ville, est toujours remplie de marchands. Elle a plusieurs rangées de boutiques de tous les cotés. Les murailles de Tunis ont soixante piés de hauteur, & sont -149- flanquées de plusieurs tourelles. La citadelle est bâtie sur une éminence à l'Ouëst de la ville. Elle est très variee, mais dans un état de ruine. Elle fut commencée par Charles Quint, & finie par don Juan d'Autriche.

Un côté de la ville est tourné vers les sépulchres, & l'autre a vue sur de varies & charmantes plaines, terminées par des plants d'Oliviers. Parmi les antiquités de Tunis, on voit les ruines d'un couvent d'Augustins, dont les murs, les degrés, & quelques vestiges des dortoirs subsistent encore. On y voit aussi une place, appelée la place de Charles-Quint, parce que c'est là où campa cet Empereur lorsqu'il prit la ville. Elle forme une vaste enceinte, avec quatre portes qui répondent aux quatre points cardinaux. Le Divan est un édifice d'une structure fort remarquable. On y garde les armes des Turcs & le thresor public.

-150- La plupart des Mosquées ont ici des revenus considerables, & des dignités qui répondent à nos prébendes. Outre les petites écoles, Tunis a plusicurs collèges, où, ceux qui se destinent à la religion vont tous les jours entendre les leçons d'un Iman. Chaque corps de métier a ici son marché particulier. Tous leurs petits differends sont décidés par des gardes-mâîtres. Les Cordonniers composent le principal corps i quoique celui des Bonnetiers passe pour employer jusqu'à yingt mille ouvriers. Six des portes de la ville se ferment au couchee du soleil, les deux autres restent ouvertes une heure & demie de plus ; après ce temps, les habitans sont obligés d'être dans leurs maisons tant en été qu'en hy ver. Le Guet de la ville commence aussi dès-lors à faire sa ronde, & continue jusqu'au point du jour.

Le lac de Tunis, a trois lieues de longueur, & deux de largeur.-151- Il communique à celui de la Goulette par un canal si étroit, qu'une galere ne peut y passer. Cela Joint à la force du château qui y est bâti, rend le Port imprenable.

*Afrique, ou Al-medine* est une ville murée avec un bon havre.\

*Suse* est très-forte par sa situation. Elle est bâtie sur un rocher à côté de la mer. Elle a aussi un bon havre.

*Biserte*, ville autrefois très-florissante, n'est plus qu'un petit lieu bâti sur les ruines d'Utique, fameuse par la mort de Caton.

*La Goulette* est un Fort construit sur une éminence, au bout du canal du Lac de Tunis. Il a deux redoutes, un bon havre, une douane, & des magasins.

*Byrsa* n'est qu'un château bâti sur les ruines de Carthage, cette fameuse rivale de Rome, réduite en cendres par Scipion.

Les monumens les plus remarquables -152- qui subsistent encore parmi ces ruines, sont les Aqueducs & les Citernes. Les premiers sont larges de quatre piés, profonds de huit, & encore voûtés dans plusieurs endroits. Leurs arches ont 130 piés de hauteur, 14 de diametre, & un intervalle de 18. Les pierres de ces arches sont d'une couleur grisâtre, & d'une dureté extrême. Elles ont deux piés trois quarts en carré, & sont jointes ensemble par un ciment si dur\* qu'il faut avoir le bras fort & un bon maillet pour les séparer. Le manque d'eau dans Carthage donna lieu à ces ouvrages étonnans. Ils surprennent par l'art qui y brille, par les obstacles qu'il a fallu surmonter, par les matériaux & la multitude des mains qu'on y a employées. Quels travaux en effet, pour conduire l'eau dans les reservoirs de cette fameuse ville à travers des montagnes & au dessus de vallées, -153- dans une étendue de soixante milles! Tous ces reservoirs, dont la grandeur étoit égale, avoient chacun cent piés de long, vingt de large, & trente de profondeur. Ils sont tous contigus, & se communiquent réciproquement. Les antiquaires en exaltent extrêmement la beauté, la disposition & la solidité. On trouve parmi les mêmes ruines, des médailles d'or, d'argent & de cuivre. On voit sur quelques-unes la tête d'un cheval, avec l'entiere effigie d'un homme ; & sur le revers des lettres initiales, relatives aux temps d'alors. Certaines portent l'empreinte d'un cheval bridé, d'autres le représentent sans bride. Les premieres sont allusion à Carthage Subjuguée ; les secondes à Carthage libre. \* On en trouve d'autres enfin, qui représentent des Empereurs & des Impératrices, avec différentes figures emblématiques. L'air du Royaume de Tunis est fort -154- pur, & fort sain. Il y a plus de cinquante ans que ce climat n'a été affligé de la pelle ; maladie si fréquente dans le Levant, & les autres parties de Barbarie. Les violentes chaleurs y commencent vers le mois de Juin & durent jusqu'à la fin d'Octobre. Quoique les Européens trouvent ici les hyvers fort doux, on peut dire cependant que le froid y est aigu pour un pays où il ne gele jamais. Il pleut par intervalles depuis la fin d'Octobre jusqu'au milieu d'Avril, mais il ne tombe pas une goutte de pluie pendant le reste de l'année. L'hyver & l'été se succedent immédiatement, sans qu'on éprouve la fraîcheur intermédiaire du printemps & de l'automne. Plus de la moitié des terres relient en friche & sans culture ; ce qui n'arrive pas tant, faute d'habitans, que par la tyrannie des Turcs, qui empêchent les Tunisiens d'en cultiver au-delà de ce qui est absolument nécessaire. Les -155- endroits les plus fertiles sont aux environs de la mer. Le terroir est si bon, que malgré le peu de travail, te produit en est plus considerable que celui des terres d'Europe les mieux cultivées. C'est un avantage. néanmoins dont les Mores mériteroient peu de jouir, tant à cause de leur ignorance, que parée qu'ils font si paresseux qu'ils marquent à peine les filions avec la charrue. Ils se servent indifféremment de bœufs, de mules, ou de chameaux pour le labour. Ils prennent très peu de soin de leurs bestiaux. Ils ne les mettent jamais à couvert dans le temps même le plus rude. Le chameau n'est pas mieux traité à cet égard que les autres animaux, malgré les services étonnans qu'ils en retirent. Les Tunisiens remploient non-seulement à voiturier toutes les Marchandises du pays, mais encore celles des caravanes. Ils le nourrissent de chardons, defeuillages & de vanures mêlées -156- avec un peu d'orge. C'est un animal singulier pour supporter la faim & la soif pendant des huit jours de suite. Cette qualité devient d'un grand avantage dans les longues marches des Caravanes à travers des déserts brûlans,

\* La composition n'en est pas encore entièrement perdue parmi les Mores.

\* Les armes de cette ville étoient un cheval

destitués d'eau & de provisions. Ces animaux demandent peu de soin & de dépense, & portent le double de la plus forte mule. Ils sont si doux & si dociles, qu'un enfant peut les charger & les conduire en toute sûreté. Les Mores regardent comme un crime énorme de surcharger un chameau. Quelques-uns reçoivent dans un bassin l'écume qui coule de la bouche de cet animal, & s'en frottent la barbe & le visage, en criant comme en extase, *Hagi Baba, Hagi Baba*, c'est-à-dire, ô pere Pelerin, ô pere Pelerin ! Ils prétendent faire allusion par-là à l'honneur qu'a le chameau de porter tous les ans à la Mecque un magnifique Alcoran, avec les autres presens envoyés par le Grand-Seigneur.

-157- Les chevaux de Barbarie, quoique petits, sont si vigoureux, qu'ils conservent leur force pendant vingt-cinq ou trente ans. Ils portent la tête très-haute & ont les jambes fort grêles : mais ils n'approchent point des chevaux Espagnols pour le port, la vitesse, & la douceur de la bouche. Néanmoins, ils les surpassent de beaucoup en force & en haleine. Sans la dureté de leur bouche, on ne pourroit trouver de meilleurs animaux pour les voyages, & les fatigues de la guerre.

Les Turcs & les Mores, quoique bons cavaliers, se servent rarement de chevaux entiers. Ils préfèrent les hongres, plus encore les jumens. Outre qu'ils sont moins fougueux les uns & les autres, ils tiennent plus long-temps dans une suite. Leurs selles font plus hautes & plus légères que les nôtres. Elles n'ont ni croupière ni poitrail. Ces peuples se servent d'éperons longs & pointus, & d'étriers larges & courts.

-158- Le bœuf est la nourriture la plus ordinaire des Tunisiens : mais il n'est bon que six mois de l'année. Leur mouton a l'odeur forte. Les Mores ne mangent point de veau. Ils trouvent surprenant que les Chrétiens tuent cet animal avant son parfait accroissement : temps disent-ils, où, il fournit une quantité de viande bien plus considérable. La volaille qui se vend dans leurs marchés a grand besoin d'être engrais-» sée. Leurs pigeons sont aussi gros que de forts poulets. Ils sont d'un très-bon goût, aussi-bien que leurs cailles. Leurs vaneaux, leurs pluviers, & leurs canards sauvages sont aussi passablement bons : mais leurs perdrix sont si sèches, qu'elles ne valent rien que pour la soupe. Les poules de Carthage sont plus grosses que nos plus gros chapons, mais le goût en est désagréable. Le poisson est très-rare tout le long de la côte. Le lait, le beurre, le fromage & les légumes ne sont ni aussi -159- bons, ni aussi abondans que chez nous. Les figues, les amandes, les abricots, les dattes & les grenades sont leurs meilleurs fruits, quoique très-inférieurs à ceux de notre Europe. Les oranges & les citrons, dont leurs jardins abondent, n'en approchent point non plus.

Leurs jardins ne sont que des enclos d'arbres, plantés irrégulièrement, sans allées, ni compartimens. On aperçoit cependant une certaine grandeur dans cette surabondance & ce désordre naturel. Les Mores pensent que la peine de planter est allez grande, sans employer son temps à l'élégance & à l'arrangement. Les Turcs & les Mores ne se font aucune peine de prêter aux Chrétiens leurs maisons de campagne. Ils leur permettent même de chasser partout, pourvu qu'ils ayent un More avec eux. Près de Tunis & de *Biserte* sont quelques vignes qui produisent de fort bon raisin blanc. Les esclaves l'achètent pour -160- en faire du vin, qu'ils vendent fort cher aux Mores & aux Turcs. Les oiseaux sauvages, la venaison, & toute sorte de gibier sont ici à meilleur compte que la viande de boucherie. Le bois & le charbon y sont aussi chers qu'à Paris. Les Tunisiens tirent de France & d'Italie leurs vins ordinaires, leurs épiceries, leurs draps, & leurs friandises de table.

Les Chrétiens ne paroissent jamais dans les rues après cinq heures en hyver, & après huit en été. Leur sûreté exige cette précaution dans un pays où ils sont si sort exposés au mépris & aux insultes des habitants ; circonstances qui doivent les engager à vivre entr'eux dans l'union la plus parfaite.

## Chapitre IV. (p161)

### *De la Langue, des Mœurs & des Coutumes des habitans du Royaume de Tunis.*

NOus avons déjà observé que ce Royaume après avoir subi différentes révolutions, avoit été enfin subjugué par les Turcs, en 1574. Les Tunisiens gemissent depuis sous le joug de ces Tyrans ; quoique ces derniers ne forment qu'une poignée d'hommes, tirés du rebut de leur nation. Les Mores sont proprement ceux qui habitent les villes. Ceux qui vivent sous des tentes, sont appelés Bédouins. Tout l'hommage que la Régence de Tunis rend au Grand-Seigneur, se réduit aujourd'hui à quelques marques extérieures de respect. Elle ne consulte jamais sa Hautesse, ni sur la guerre ni sur la paix ; & ne se conforme à -162- ses vues qu'autant qu'elles s'accordent avec ses intérêts particuliers.

On parle trois sortes de langues dans le Royaume de Tunis ; l'Arabe, le Turc, & l'Italien corrompu, appelé la petite langue Franque. Les Sarrasins, qui envahirent l'Afrique en 643. sous leur Calife Odman, apportèrent l'Arabe en Barbarie, & brûlèrent tous les manuscrits de la langue Africaine, dans la vue de convertir les Africains à la croyance de l'Alkoran, qui devint le seul livre permis dans le pays. Mais la langue Arabesque s'est corrompue par le commerce des Mores avec les Arabes. Elle abondoit dans son origine en expressions heureuses, hardies & sublimes. Tous les actes publics & les traités de la Régence avec les Princes Chrétiens sont écrits en Arabe. Lorsque les Turcs introduisirent leur langue en Barbarie, la petite Franque y étoit connue dès le sixième ou septième siècle.

-163- Les talens des Renégats & leur haine pour les Chrétiens en ont élevé plusieurs aux premiers emplois de l'Etat. Les Turcs leur montrent, il est vrai, toutes les marques extérieures d'estime & de respect ; mais ils n'ont intérieurement que de l'envie, de la haine & du mépris pour eux. Les François, les Anglois, les Impériaux, les Hollandois & les Génois ont à Tunis leur Consul respectif. Les Juifs, qu'on fait monter à neuf ou dix mille, habitent selon leur coutume dans un quartier séparé de la ville.

Les Mores & les Turcs ont tant de vénération pour les longues barbes, qu'ils regardent ceux qui en ont peu comme des cerveaux foibles, & incapables d'affaires importantes.

Si les Turcs du Royaume de Tunis ont quelques bonnes qualités, ils les perdent par leur commerce avec les Mores & les Renégats : aussi différent-ils beaucoup -164- des Turcs du Levant. L'amour des femmes & de l'argent fait la passion dominante des Mores & des Turcs : mais la première l'emporte sur l'autre. Elle est si violente, que malgré leur avarice ; on en a souvent vu n'épargner aucune dépense pour parvenir à la possession d'une belle femme.

## Chapitre V.

### *De la Politique des Tunisiens.*

POur découvrir le véritable intérêt d'un Etat & la manière dont il doit régler ses démarches politiques, il faut connoître ses différentes relations avec ses voisins, & être instruit de ce qu'il a à craindre ou à espérer de ces derniers. C'est de l'idée que les Ministres se forment de ces objets, que dépendent leurs mesures, bonnes ou mauvaises. C'est cette connoissance qui -165- influe dans les jalousies, les complaisances, les traités, les ruptures, & les ligues offensives & défensives des Souverains. C'est elle encore qui produit la fourmilion involontaire des Etats foibles, envers les Princes qui peuvent les secourir ou leur nuire.

Le Royaume de Tunis est placé entre ceux d'Alger & de Tripoli. Il n'a rien à craindre de ce dernier, trop foible pour lui nuire. Mais il n'en est pas de même de l'autre. L'histoire nous

represente les Algériens comme les principaux moteurs des révolutions de Tunis. Nous les y voyons fomenter les divisions, placer & déposer les Beys de cette Régence, ravager leur pays, & enlever leurs effets les plus précieux. Les dispositions pacifiques des Tunisiens, qui les portent plutôt au commerce qu'à la piraterie, ont acquis aux Algériens tant de supériorité sur eux, qu'un seul de ces pirates tranche du Souverain -166- jusques dans leurs Ports. Les Tunisiens n'osent point s'opposer aux désordres qu'y commet l'équipage, dans la crainte d'irriter une milice brutale qui ne cherche qu'à mettre le pié dans leur pays beaucoup meilleur que celui d'Alger. Le plus grand bonheur des Tunisiens est l'affoiblissement des Algériens. Aussi, ne purent-ils cacher leur joie lorsqu'ils apprirent la perte de quatre vaisseaux de guerre de ces derniers, qui revenoient de Constantinople, chargés de troupes, de piastres, & de marchandises précieuses. Cette perte avec celle de la ville d'Oran, prise peu auparavant par les Espagnols, réduisit les Algériens fort bas, & releva beaucoup le courage des Tunisiens. Leur Bey envoya dire au Rais d'un vaisseau Algérien, qui étoit devant la Goulette, qu'il seroit traiter comme ennemi le premier de son équipage, qui s'aviseroit de venir à terre. Ce même Bey feignit cependant de -167- s'intéresser à la situation de la ville d'Alger, menacée vers le même temps d'un liége par les Espagnols. Il envoyoit à cette Régence «près sur exprès pour lui promettre des troupes : mais il savoit en même temps trouver les moyens d'en retarder la marche, persuadé que de la destruction d'Alger résulteroit l'aggrandissement de Tunis. Tout Bey, qui entend la politique, est exact à tenir quelque Renégat assidé auprès des puissans Cheques des frontieres de son Royaume. Par ce moyen, ils ne peuvent former aucun complot avec les Algériens, ni avec les Tunisiens mécontents, que les Beys n'en soient avertis. La bonne harmonie avec le Bey de Constantine devient pour celui de Tunis une nouvelle sûreté contre les Algériens. Ces deux Beys sont également intéressés à relire dans une union parfaite. S'ils se gardent la fidélité & se comportent avec courage, ils seront toujours en -168- état de faire tête aux Algériens. Tunis doit montrer les plus grands égards pour la France & l'Angleterre. Outre l'avantage de son commerce avec ces Puissances formidables, cette Régence ne seroit nullement en état de résister à leurs forces navales. Son plus grand danger naît de ses fréquentes divisions intestines. Elles sont principalement occasionnées par la corruption & la violence employées par les Beys pour se procurer le thrône. Cet inconvénient devoit tourner toute l'attention des Tunisiens à fixer fondement les élections de leurs Souverains. Sans cette sage précaution, ils ont à craindre de devenir enfin la proie des Algériens. Les Tunisiens sont toujours en guerre avec les Corses, les insulaires de Sardaigne, les Venitiens, l'Etat Ecclesiastique, & les Espagnols.

## Chapitre VI. (p169)

### *Du. Commerce de Tunis.*

LE commerce, quoiqu' entendu de peu de personnes, fait la conversation de tout le monde. Ceux qui habitent les côtes en ont une connoissance moins superficielle, mais pour aider ceux qui vivent loin de la mer à s'en former quelque idée, je donnerai une courte description des différens vaisseaux qui fréquentent les Rades, & les Ports de Tunis. Je parlerai ensuite de leur maniere de trafique. Les bâtimens peuvent se diviser en vaisseaux ordinaires, en Pataches, en Polaques, en Caiches, en Barques, en Pinques, en Tartanes, & en Canots. Tous ces navires qui ont chacun leurs avantages particuliers, different dans leurs cordages & dans leur manœuvre. Les -170- vaisseaux ordinaires ont quatre mâts : sçavoir, le grand mât, le mât d'avant, le mât de misaine, & le mât de beaupré. La Patache ne differe du vaisseau qu'en ce qu'elle n'a point de mât de misaine. La Polaque a des voiles quarrées à son grand mât y une voile latine à son mât d'avant, & un très-petit mât de misaine. La Caiche a

plusieurs voiles latines sur le devant ; son grand mât est plus haut que dans les autres bâtimens : mais son mât de misaine, & celui de beaupré sont de la longueur ordinaire. Toute la différence entre la Barque & le Pinque consiste dans leur avant, qui est arrondi dans la première, & pointu dans le second. Ils ont l'une & l'autre un grand mât, un mât d'avant & un mât de misaine garnis de voiles latines. La plupart des Tartanes & des Canots n'ont qu'un seul mât, & ils diffèrent peu dans leurs voiles.

Les Rades comprises dans les -171- Etats de Tunis sont celles de la Goulette, de Biserte, de Porto-farina, de Gallipe, de Suse, de Monester, & d'Esfaque. Cette dernière est la meilleure, parce que la Marée y monte.

Avec les réparations & le perfectionnement dont Porto-farina est susceptible, il admettrait les plus gros vaisseaux. Mais on ne doit point s'attendre à ces sortes de réparations de la part du Gouvernement : il affecte trop l'économie, quoique souvent contre ses propres intérêts. Dans l'Etat de ruine où se trouve présentement ce Port, une Frégate de quarante canons ne peut y entrer qu'avec beaucoup de précaution. Les vaisseaux du Gouvernement y ont néanmoins leur Station. Porto-farina a aussi un Arsenal, mais très-médiocrement pourvu des munitions nécessaires.

Le Port de Biserte fait la station des Galiotes ; mais il ne peut admettre que les petits navires marchands. -172- Le Gouvernement n'a que quatre vaisseaux, qui ne sont même que fort médiocrement équipés. Le plus fort n'est armé que de quarante canons. Il y en a un, à la vérité, du port de soixante-dix : mais ses défauts de construction le rendront toujours impropre pour la mer. La Régence a environ trente Galiotes, depuis vingt jusqu'à cent-vingt hommes d'équipage. Elles sont en grande partie commandées par des Renégats. Les quatre vaisseaux vont en course deux fois l'année ; le Bey les fournit d'huile, de beurre, de vinaigre & de biscuit. Mais comme ces provisions ne suffisent pas pour les quarante ou cinquante jours de leur croisière, les Capitaines les augmentent moyennant quatre piastres qu'ils exigent de chaque Turc qu'ils ont à leur bord. Les équipages de ces vaisseaux sont principalement formés de Turcs, de *Coulolis* & de Renégats. Ceux-ci ne sont employés qu'à combattre -173- tandis que les esclaves Chrétiens sont la manœuvre. Le corps de chaque navire pris sur les Européens, avec la moitié de sa cargaison, appartient au Bey, déduction faite de tous les frais des armement. L'autre moitié est partagée entre les Rais & l'équipage. Le Rais a six parts, les Officiers subalternes, quatre, le Pilote & le Canonnier autant ; l'Ecrivain trois, les Quartier-mâtres & le Conducteur de la Chaloupe deux ; & chaque autre particulier, une demi-portion. Quant aux esclaves, le Bey en prend d'abord la moitié, & jouit du privilège d'acheter les autres à cent piastres chacun, qu'il ne manque guère de revendre trois ou quatre cent piastres. Chaque dixième esclave appartient au Divan. Les autres Galiotes sont équipées par des particuliers ; qui faisant tous les frais de l'équipement, & payant un salaire fixe à l'équipage, ont aussi entre eux seuls la propriété, des prises. -174- Si les vaisseaux de la Régence rencontrent un navire marchand, le maître de ce dernier est obligé d'aller à leur bord, & de produire son passeport ; ou si le Rais va lui-même vers le vaisseau Chrétien, il ne peut avoir qu'une personne avec lui. Tout bâtiment Européen qui entre dans la Rade de Tunis, arbore son pavillon, & salue le château de la Goulette de trois coups de canon. Le Capitaine va ensuite saluer l'Aga de la forteresse, & l'informer du lieu d'où il vient. Les vaisseaux de guerre Chrétiens jettent l'ancre un peu plus loin que les navires marchands. La Goulette commence par les saluer, & ils lui rendent le salut d'un pareil nombre de coups de canons. Durant leur séjour dans la Rade, le drapeau reste déployé sur la maison du Consul, & tous les navires marchands de la même nation tiennent leurs enseignes déployées. Au départ d'un vaisseau de guerre, le Gouvernement -175- lui envoie un présent de bœufs, de moutons, de volaille, & d'autres rafraîchissemens. Chaque Consul est tenu d'informer sur le champ le Bey de l'arrivée des vaisseaux de guerre de sa nation. A cette nouvelle, tous les esclaves sont

renfermés dans les bagnes. Si quelqu'un d'eux trouvoit le moyen de se sauver sur un de ces vaisseaux, on ne pourroit point le réclamer.

Tous les bâtimens qui prennent, ou laissent leur chargement dans le Royaume de Tunis, sont tenus au paiement de quatre droits; Ceux qui sont l'un & l'autre payent trente-cinq piastres d'ancrage, & les autres dix-sept & demie. Cette somme se partage, quoiqu'inégalement, entre l'Aga de la Goulette, le Chiaoux, & l'interprète du Consul. Les droits du Gouvernement sur les vaisseaux, faisant partie du revenu public, ils haussent ou ils baissent selon les besoins de l'Etat. Ils furent si pressans -176- en 1733, que tout bâtiment ordinaire qui prenoit ou laissoit sa cargaison, payoit vingt piastres ; les Pataches, les Polaques, les Caiches & les Canots en donnoient dix-huit ; les Pinques & les Barques, quatorze, & les Tartanes dix. Chacun de ces bâtimens qui rechargeoit, payoit le double de ces sommes. Enfin tout vaisseau qui fait son chargement à Tunis paye au Consul & autres Officiers de sa nation un droit de deux pour cent. Un marchand d'une intégrité reconnue, reçoit ce droit, & rend annuellement ses comptes devant le Consul, le Chancelier & quatre négocians.

Les vaisseaux qui trafiquent au Levant en Caravanes, ne sont sujets envers le Gouvernement qu'à la moitié des droits ci-dessus. Certains Capitaines aiment cependant mieux y faire, pour des marchands, des voyages séparés en qualité de Facteurs ou de Supercargos. -177- Ils échangent leur cargaison pour de l'orge & du froment, qu'ils vont revendre avantageusement en Espagne ou dans le Midi de la France. Les Capitaines des Caravanes louent leurs vaisseaux par charte partie aux Turcs & aux Mores. Ils vivent fort durement, & ne se distinguent point à cet égard des gens de l'équipage; Conformité qui flate beaucoup ces derniers. Il n'y a point ici de salaire fixe : mais chacun participe aux profits du voyage, selon l'on rang. Les Caravanes sont d'un grand avantage à l'Etat, tant à cause de la multitude des gens qu'elles attirent, que de la taxe imposée sur les passeports. Les vaisseaux Anglois qui se trouvent parmi ces Caravanes, ont besoin de moins de monde qu'aucun des autres; avantage qu'ils doivent à la disposition de leurs cordages. Les passeports des Capitaines François sont limités à trois ans, à la requisition même de la Cour de Versailles, Au bout de ce terme, -178- ils ne peuvent point les faire renouveler, sans s'être présentés auparavant devant quelque Cour d'Amirauté de France. S'ils manquent à cette formalité, ils s'exposent à la confiscation du vaisseau & de la cargaison, & à une amende de tant par mois depuis, la transgression. Si quelque Capitaine François perd son navire, il est obligé de remettre son passeport au Consul de la nation, & de s'en procurer un nouveau, toutes les fois qu'il équipe un autre vaisseau. Les Anglois, naturellement plus ennemis de la gêne, veulent que leurs passeports restent en force pendant dix ans. Il ne sont même point astreints aux formalités que nous venons de dire.

Tunis fournit à la France de l'huile, du blé, des fèves, des lentilles, de la cire, de la laine, des cuirs, & du marroquin. Il reçoit en échange; de la laine de l'Espagne, des draps de Languedoc, du vermillon, du sucre, du poivre, du gerofle, -179- du vin, de l'eau de vie, du papier, des clincailleries, du fer & de l'acier.

Tout le commerce d'Italie est entre les mains des Juifs. Ils y envoient les mêmes marchandises qu'en France, & ils en tirent des draps d'Espagne, des damas, différentes espèces d'étoffes de laine, de soie, d'or & d'argent. Ils fournissent de ces marchandises la maison du Bey. Elles leur sont payées bon prix en papier sur la ferme des droits des cuirs & de la cire. Les François payent trois pour cent, tant pour les marchandises importées que pour les exportées, & les Juifs dix pour cent pour celles qu'ils tirent d'Italie.

Les Turcs & les Mores portent annuellement au Levant des étoffes de laine, du plomb, de la poudre d'or, & quantité de balles de bonnets. Ils font leurs retours en étoffes de soie, en toiles de coton, en fer, en alum & en vermillon.

-180- Tunis exporte en Egypte de l'huile, du savon, des bonnets, de la poudre d'or, & des piastres de Seville. Comme la plus grande partie de cette huile est destinée pour les Mosquées de la Mecque & de Medine, les Arabes la transportent toujours dans des jarres, & jamais dans des tonneaux. Ils sont dans l'idée que cette liqueur en seroit souillée, si ces derniers vases avoient auparavant contenu du vin. Les Tunisiens reprennent en Egypte des toiles, du caffé, du ris, du chanvre & du coton.

Le nombre des vaisseaux Anglois fretés à Tunis est incertain, mais celui des navires François que les Juifs, les Turcs & les Mores fretent tous les ans pour le Levant, monte à 150. outre 50. autres chargés pour la France & l'Italie.

Les Caravanes de Salé & de Gademes sont de riches branches du commerce de Tunis. Celle de Salé arrive annuellement à Tunis trois -181- semaines avant le Ramadan. Elle répand dans cette ville pour cent mille livres sterling de poudre d'or, ou de sequins. La Caravane de Gademes qui y fait deux voyages tous les ans, transporte des Negres & de la poudre d'or. Elle reprend en échange des draps de France, du papier, des glaces de Venise, du fil de fer, & des bijoux de corail. Le peuple des Gademes est au midi de Tunis, & à un mois de marche de cette ville. Tous ceux de cette nation habitent dans une seule ville, qui n'a que deux rues, mais d'une longueur prodigieuse. Ils paroissent néanmoins former deux peuples differens tant par leurs noms, que par la difference de leurs chefs, de leurs coutumes, & leur parfaite séparation les uns des autres. Je crois ne pas devoir omettre la maniere dont ces peuples & les Negres trafiquent ensemble. Ils se rendent les uns & les autres à une montagne de la Nigritie. Ceux de Gademes se placent -182- d'un côté, & les Negres se mettent de l'autre. Les premiers rangent leurs marchandises au milieu de la montagne, & ils se retirent. Les seconds s'avancent ensuite pour les examiner. Après cet examen ils placent sous chaque chose la quantité de poudre d'or qu'ils sont disposés à en donner, & s'en retournent à leur place. Si, à leur retour ceux de Gademes trouvent la poudre d'or laissée par les Negres, équivalente au prix qu'ils ont marqué sur leurs marchandises, ils prennent la poudre, & laissent ces dernieres. Mais si elle n'équivaut point à leur valeur, ils ne touchent point à cette poudre que les Negres n'y aient fait l'addition convenable. Voilà comme deux nations, que nous traitons de barbares, montrent une franchise & une probité, dignes du siecle d'or, si pompeusement célébré, par les Poètes. Mais l'Histoire, plus infidèle dans ses portraits, nous représente les hommes de tous les siecles toujours a peu-près semblables.

HISTOIRE  
DES  
ETATS BARBARESQUES  
QUI EXERCENT  
LA PIRATERIE

*Par un Auteur que y a réfidé plusieurs  
années avec caractere public.*

Jacques Philippe Laugier de Tassy

Traduite de l'Anglois

TOME SECOND

A PARIS

M DCC LVII

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*